

# 2017

## Programme statistique

Direction générale Statistique

Statistics Belgium



economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

# Table des matières

1	Mission et objectifs .....	1
1.1	Mission.....	1
1.2	Vision .....	2
1.3	Objectifs.....	2
2	Contexte et cadre de travail .....	2
2.1	Contexte européen .....	2
2.2	Contexte belge .....	3
2.3	Contexte budgétaire .....	3
2.4	Ressources humaines.....	3
2.5	Informatique.....	3
3	Organisation de la production statistique.....	4
4	Préparation et méthodologie.....	5
5	Collecte.....	5
5.1	Travaux récurrents.....	5
5.2	Développements: projets en cours et nouveaux projets.....	5
6	Statistiques Démographie & société.....	6
6.1	Introduction .....	6
6.2	Travaux récurrents.....	6
6.3	Développements: projets en cours et nouveaux projets.....	7
6.4	Autres travaux .....	9
7	Statistiques Économie & prix .....	10
7.1	Introduction .....	10
	La Direction thématique Prix & Entreprises.....	10
	Le service des bases de données Entreprises .....	10
7.2	Travaux récurrents.....	10
	Direction thématique Prix & Entreprises .....	10
	Service des bases de données Entreprises .....	11
7.3	Développements: Projets en cours et nouveaux projets .....	11
	Direction thématique Prix & Entreprises .....	11
	Service des bases de données Entreprises.....	12
7.4	Autres travaux .....	12
	Direction thématique Prix & Entreprises .....	12
	Service des bases de données Entreprises.....	12
8	Statistiques Territoire & environnement .....	13
8.1	Introduction .....	13
8.2	Travaux récurrents.....	13
8.3	Développements: projets en cours et nouveaux projets.....	13
9	Diffusion.....	14
9.1	Introduction .....	14
9.2	Travaux récurrents.....	14
9.3	Développements: projets en cours et nouveaux projets.....	14
10	Support à la production statistique.....	16
10.1	Programmes et planning.....	16
10.2	Suivi exécution et qualité.....	16
10.3	Datawarehouse .....	17
11	Annexe – Liste des statistiques produites de manière récurrente par la DG Statistique .....	18

---

# Introduction

---

Une société moderne a besoin de chiffres pour situer les questions et les dilemmes complexes qui se posent et offrir ainsi des points de repère.

Les décideurs politiques souhaitent prendre des décisions en toute connaissance de cause, vérifier si notre pays preste mieux ou moins bien que les autres, évaluer les résultats de leur politique et prendre les mesures adéquates afin de relever les défis socio-économiques. Les consommateurs et les entreprises veulent des chiffres pour soutenir leurs décisions, évaluer les options qui s'offrent à eux et se positionner. L'être humain est curieux de nature. Nous voulons savoir si nous gagnons bien notre vie, si les prix ont augmenté, quelle est la valeur de notre maison sur le marché, quelles sont les prestations de notre commune par rapport aux autres,... Les chercheurs souhaitent des données détaillées pour étayer leurs recherches scientifiques.

La Direction générale Statistique – Statistics Belgium (DG Statistique) répond à ces besoins. En tant qu'organisme statistique officiel de notre pays, elle offre un très large éventail de chiffres sur l'économie, la population et la démographie, le marché du travail, la pauvreté, l'agriculture, l'industrie, les services, le marché immobilier, le transport et la circulation, l'environnement,... Ces chiffres sont disponibles au niveau de la Belgique, des régions, des provinces et des communes, voire encore plus détaillés, ainsi que dans un contexte européen.

En tant que fournisseur de données, la DG Statistique est toutefois confrontée à la diminution de ses moyens, des appels à la simplification administrative et la réduction de la charge d'enquête ou à l'attention croissante portée à la protection de la vie privée.

Bref, elle fait face à de grands défis.

## 1 Mission et objectifs

### 1.1 Mission

---

La DG Statistique a pour mission la **collecte**, la **production** et la **diffusion** de chiffres fiables et pertinents sur l'économie, la société et le territoire belges.

La collecte s'effectue à l'aide de sources de données administratives, d'enquêtes ou de relevés directs. L'utilisation de big data est également à l'étude.

La DG Statistique produit une centaine de statistiques, dont 75% répondent à des obligations européennes ou d'autres obligations légales liées à l'Institut des Comptes nationaux (ICN). Environ 40% des statistiques sont réalisées sur base d'enquêtes, le reste à partir de bases de données et de données existantes.

La production est réalisée de manière qualitative et scientifique. Les statistiques sont diffusées en temps opportun et de manière conviviale.

Ces statistiques sont diffusées sur le site internet Statbel, via l'application be.STAT et via le portail open data. Par ailleurs, il existe des sites internet thématiques pour des projets spécifiques, comme le recensement électronique CENSUS 2011. Des micro-données codées sont mises à disposition des utilisateurs scientifiques moyennant l'autorisation de la Commission de protection de la vie privée.

La DG Statistique garantit que, d'une part, les données à caractère personnel et les données confidentielles sont protégées et que, d'autre part, les données sont utilisées à des fins exclusivement statistiques.

## 1.2 Vision

---

Ces prochaines années, la DG Statistique souhaite développer une stratégie afin d'être la plaque tournante du paysage statistique belge, qui met à disposition des chiffres pertinents et fiables destinés à soutenir la politique socio-économique belge et européenne.

Dans ce cadre, la DG Statistique a l'ambition, en tant que direction générale du SPF Economie, de jouer un rôle précurseur dans le domaine de la modernisation des processus de travail, de la culture d'entreprise, de l'orientation client et de l'utilisation efficace des personnes et des moyens.

## 1.3 Objectifs

---

A partir de la mission, de la vision, des valeurs et des facteurs contextuels dans lesquels œuvre la DG Statistique, quatre objectifs stratégiques ont été définis pour la période 2014–2020 :

1. Jouer le rôle plaque tournante fiable au sein du système statistique belge.
2. Diffuser des statistiques et des chiffres pertinents afin de soutenir les politiques socio-économiques.
3. Poursuivre la modernisation du processus statistique par l'utilisation de nouvelles sources de données, la réduction de la charge d'enquête et la simplification administrative.
4. Maintenir une organisation publique orientée "client" et efficace, regroupant des collaborateurs motivés.

Tout en :

- respectant les obligations européennes et le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne ;
- respectant les obligations légales liées à la loi relative à la statistique publique, à la loi sur la protection de la vie privée et à l'accord de coopération de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS).

# 2 Contexte et cadre de travail

La DG Statistique doit tenir compte de différents facteurs contextuels et des intérêts de nombreux utilisateurs et parties prenantes.

## 2.1 Contexte européen

---

L'essentiel de la production de la DG Statistique est régi par la réglementation européenne :

- le règlement n° 223/2009 relatif à la statistique européenne, amendé récemment par le règlement n° 2015/759<sup>1</sup> ;
- des règlements spécifiques, propres à chaque domaine statistique ;
- le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

La DG Statistique est pour la Belgique l'Institut national de Statistique au sens du règlement 223/2009. En tant que tel, elle est « l'organe chargé de coordonner l'ensemble des activités menées au niveau national pour le développement, la production et la diffusion de statistiques européennes (...) et sert, à cet égard, de seul point de contact pour la Commission (Eurostat) en ce qui concerne les questions statistiques. La responsabilité des INS en matière de coordination s'applique à toutes les autres autorités nationales responsables du développement, de la production et de la diffusion de statistiques européennes (...). En particulier, les INS sont chargés de coordonner, au niveau national, la programmation et la déclaration statistiques, la surveillance de la qualité, la méthodologie, la transmission de données et la communication d'informations relatives aux mesures statistiques du Système statistique européen. » (art. 5)

---

<sup>1</sup> Regulation (EC) No 223/2009 on European statistics, as amended by Regulation (EU) 2015/759: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/PDF/?uri=CELEX:02009R0223-20150608&from=EN>

Un Peer Review du Système statistique européen a également eu lieu auprès de la DG Statistique, en avril 2015, comme auprès des autres INS de l'UE.

## 2.2 Contexte belge

---

Au niveau belge, la DG Statistique est soumise aux obligations découlant de la loi relative à la statistique et de la législation sur le respect de la vie privée. Par ailleurs, la DG Statistique est l'un des partenaires au sein de l'Institut des Comptes nationaux (ICN).

L'interfédéralisation de la statistique constitue une nouveauté importante et un défi majeur pour la DG Statistique. A cet effet, un accord de coopération a été conclu, en 2014, entre l'Etat fédéral et les régions/communautés afin de renforcer la collaboration entre ces entités. Le nouvel Institut interfédéral de Statistique (IIS) a entamé ses activités en 2016. Concrètement, la collaboration entre les différents partenaires de l'IIS se traduit par l'établissement d'un programme statistique intégré annuel. Pour l'année 2017, dans ce programme, la DG Statistique va prendre l'initiative pour les collaborations suivantes :

- Données de l'enseignement et CENSUS 2021 ;
- Réforme des statistiques sur les emplois vacants ;
- Amélioration de la qualité des statistiques TVA ;
- Accessibilité du Datawarehouse du SPF Économie via VPN.

A cela s'ajoute enfin les priorités reprises dans l'accord du gouvernement fédéral et les accents que le Ministre de l'Economie et le Président du SPF Economie souhaitent placer : soutien statistique à la stratégie "Europe 2020", simplification administrative, protection de la vie privée, orientation résultats et clients, efficience.

## 2.3 Contexte budgétaire

---

En 2017, le budget global de la DG Statistique s'élève à un peu plus de 23,2 millions d'euros, dont près de 20,3 millions d'euros (87%) en crédits de personnel.

## 2.4 Ressources humaines

---

Au 1er décembre 2016, la DG Statistique comptait 405 collaborateurs, dont un tiers étaient du personnel hautement qualifiés (niveau A et B), ce qui est nettement inférieur à la proportion dans les autres instituts statistiques européens. Outre le personnel propre, 450 enquêteurs réalisent les enquêtes auprès des citoyens.

## 2.5 Informatique

---

L'informatique est un maillon critique du processus de production de tout institut de statistique. En faisant appel à des systèmes performants, elle permet une standardisation et une automatisation significatives des processus de travail, ainsi qu'un traitement des données plus rapide et moins exposé aux erreurs. Elle permet également d'exercer de nombreux contrôles de vraisemblance et de cohérence, et ce d'une manière systématique. Les experts peuvent alors facilement relever des problèmes et trouver des solutions.

L'introduction d'un datawarehouse et l'utilisation d'un nombre minimum de logiciels standard ont été des facteurs de simplification administrative et d'efficacité accrue du fonctionnement. La DG Statistique dispose de bases de données performantes, lui permettant d'organiser les enquêtes auprès des citoyens et des entreprises et de produire des statistiques. Dans ce cadre, l'accent est de plus en plus mis sur l'utilisation de sources de données existantes.

Ceci étant, il reste important que la DG Statistique puisse continuer à disposer des outils et du soutien nécessaires en matière d'infrastructure informatique.

### 3 Organisation de la production statistique

À la DG Statistique, la production statistique est actuellement organisée selon la séquence :

Collecter > traiter > diffuser

où chacune de ces trois grandes étapes est réalisée par un service spécialisée dans le travail. Cela permet notamment de mutualiser et de continuer à professionnaliser les outils de collecte, de traitement et de diffusion. La méthodologie est également traitée de manière transversale.

Le GSBPM – *Generic statistical business process model* – développé par l'ONU et endossé par Eurostat prévoit les étapes suivantes pour le processus de production statistique :

<u>1</u> Détermination des besoins	<u>2</u> Conception	<u>3</u> Construction	<u>4</u> Collecte	<u>5</u> Traitement	<u>6</u> Analyse	<u>7</u> Diffusion	<u>8</u> Archivage	<u>9</u> Évaluation
---------------------------------------	------------------------	--------------------------	----------------------	------------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------

Pour ces raisons, le programme de la DG Statistique est organisé et présenté comme suit :

préparation & méthodologie, collecte, traitement statistique par thème, diffusion, encadrement et support.

## 4 Préparation et méthodologie

Le travail récurrent détermine en premier lieu les activités du service. Le service méthodologie placera toutefois des accents spécifiques :

- application de nouvelles techniques, comme le webscraping, à la statistique sur les emplois vacants ;
- développement d'un code générique pour l'échantillonnage ;
- rédaction de la politique de révision ;
- contribution à la simplification administrative, notamment au travers d'une approche basée sur les modèles et sur l'utilisation accrue de données administratives.

De plus, le service apporte une assistance méthodologique à des acteurs externes, à l'intérieur ou à l'extérieur du SPF, en ce qui concerne la théorie de l'échantillonnage.

## 5 Collecte

### 5.1 Travaux récurrents

Une quarantaine d'enquêtes sont menées chaque année auprès de citoyens et d'entreprises. Différents modes d'enquêtes sont utilisés : en face-à-face avec des enquêteurs, via Internet ou encore, à la demande des personnes interrogées, via des formulaires papiers.

### 5.2 Développements: projets en cours et nouveaux projets

Le travail du centre de collecte de données est basé sur les principes suivants :

- **Only once**

Depuis 2013, le principe « only once » est ancré dans la loi. Il signifie que les pouvoirs publics ne peuvent pas demander deux fois la même information.

- **Simplification administrative**

Le gouvernement fédéral accorde une attention accrue à la simplification administrative. Selon l'accord de gouvernement, il faudrait réduire le nombre d'enquêtes organisées par la DG Statistique.

Bien que la DG Statistique ait déjà mené à bien par le passé de nombreux projets de simplification administrative, il est donc important de rester attentif et de poursuivre la simplification dans la mesure du possible. À cet égard, le suivi et l'utilisation de fichiers administratifs supplémentaires jouent un rôle prépondérant.

- **Gold plating**

Le principe du gold plating signifie que l'on doit veiller à ne demander par enquête que les informations qui sont strictement nécessaires au respect des obligations européennes et/ou nationales. À cet effet, il faudra entamer un dialogue avec nos parties prenantes afin de vérifier si l'information demandée est toujours pertinente et/ou nécessaire.

Enfin, le centre de collecte de données a entamé plusieurs projets numériques :

- numérisation des enquêtes
- récupération de données
  - o par chargement des fichiers
  - o par simple copier-coller des informations disponibles
  - o par, transmission de données A2A (application to application) grâce au développement d'API (Application Programming Interface),

- mettre nos enquêtes à disposition en format compatible avec les tablettes ou les smartphones.

Un folder sera développé pour les enquêtes destinées aux ménages afin de leur expliquer d'une manière plus conviviale quelle est la contribution qui est attendue de leur part. L'objectif est ainsi de pouvoir augmenter le taux de réponse aux enquêtes.

## 6 Statistiques Démographie & société

### 6.1 Introduction

La Direction thématique (DT) Société fournit des résultats de qualité sur la démographie, le marché du travail, l'enseignement et les conditions de vie grâce aux enquêtes menées auprès des ménages et des entreprises ainsi qu'à l'exploitation de bases de données administratives.

La modernisation des enquêtes sociales constitue un projet de taille et particulièrement mobilisateur visant à mieux répondre aux besoins en information des différents acteurs de la société. Il s'agit également de développer toujours davantage l'utilisation des données administratives existantes afin de limiter la collecte de données par enquêtes.

### 6.2 Travaux récurrents

Une liste des statistiques récurrentes produites par la DT Société figure en annexe au présent programme avec quelques caractéristiques descriptives de base.

La **statistique sur le coût de la main-d'œuvre**, produite sur une base quadriennale en vertu des obligations européennes (période de référence 2016) sera élaborée en 2017 et publiée fin 2018.

L'**enquête biennale sur les budgets des ménages (EBM)** (période de référence 2016) fournira des résultats en 2017, 9 mois après la période de référence. En 2016, l'enquête a été étendue afin de disposer d'informations sur la consommation énergétiques des ménages (résultats diffusés en 2017 par la Direction générale de l'Energie du SPF Economie). L'analyse des besoins de l'enquête sur les budgets des ménages (année de référence 2018) est prévue en 2017 et notamment l'analyse des dépenses des personnes âgées, souhaitée par la Commission de l'indice des prix. Par ailleurs, pour l'enquête 2018 le plan d'échantillonnage et la méthode de recrutement des ménages seront revus.

Les résultats de l'**enquête quinquennale sur la formation professionnelle continue** dans les entreprises d'au moins 10 salariés (CVTS), réalisée en 2016 (période de référence 2015) seront disponibles en 2017.

Les résultats de l'**enquête quinquennale sur la formation et l'apprentissage des adultes** âgés de 25 à 64 ans (AES), réalisée fin 2016/ début 2017 (période de référence 2016), seront disponibles fin 2017, début 2018).

La **statistique annuelle mariages et divorces** fournit dorénavant des résultats à partir du Registre national et non plus à partir des bulletins de l'état civil.

La **statistique mortalité maternelle** deviendra récurrente à partir de 2017.

La **statistique annuelle structure et mouvement de la population** au cours de l'année écoulée fournit des résultats 6 mois après la période de référence. Six autres statistiques sont liées à cette statistique, à savoir : les ménages et noyaux familiaux, les tables de mortalité, les pertes et acquisitions de nationalités, les migrations internationales et les migrations internes.

Le **census décennal** fournit des résultats sur la population, les logements, l'enseignement, les aspects socio-économiques. En 2017, le service continuera à répondre aux demandes liées au Censu 2011.

Chaque année au deuxième trimestre, un module complémentaire particulier est adjoint à l'**enquête sur les forces de travail (EFT)**. L'organisation de ce module est coordonnée par Eurostat. Les résultats sont livrés fin mars de l'année suivante. Une rotation de certains modules de l'enquête EFT est organisée au niveau européen sur plusieurs années. En 2016, le module complémentaire a porté sur les jeunes sur le marché du



travail. En 2017, le module portera sur les indépendants. Le module sera réalisé pour la première fois lors de la première vague du panel EFT, durant l'ensemble de l'année (et non plus durant le 2ème trimestre).

Chaque année, un module complémentaire particulier est adjoint à l'enquête **EU-SILC**. En 2016, le module complémentaire a porté sur l'accès aux services. En 2017, le module consistera en un test d'un futur module concernant les dettes, la consommation et le patrimoine. Dans l'avenir, il est prévu d'organiser un roulement de certains modules de l'enquête EU-SILC tous les 6 ans.

L'**enquête annuelle sur les voyages effectués par la population belge** porte sur la durée et le motif des voyages, la destination, le moyen de transport, le type d'hébergement, le mode d'organisation, les dépenses, l'origine du voyageur ou encore les excursions d'un jour. Le questionnaire varie par ailleurs partiellement selon un rythme triennal. En 2016, une partie du questionnaire a porté sur les raisons de non-participation aux voyages. En 2017, une partie du questionnaire concerne les réservations via internet.

## **6.3 Développements: projets en cours et nouveaux projets**

---

### **Modernisation des statistiques sociales européennes**

Un règlement cadre européen concernant l'intégration des statistiques sociales « Framework regulation integrating european social statistics » (IESS) est examiné par les instances européennes et serait d'application à partir de 2019. En 2017, les préparations en la matière continuent. Un projet vise à standardiser plusieurs variables et les bases de données constituées à partir des différentes enquêtes sociales. Les premières variables standardisées et approuvées en concertation entre les pays et Eurostat, concernent de nombreuses variables démographiques et certaines variables sur l'éducation et le travail.

D'autres projets cadrent dans la préparation de ce nouveau règlement, notamment ceux qui visent à rendre les collectes de données plus flexibles (modulaires) et à promouvoir l'utilisation de banques de données et de méthodes statistiques pour augmenter la rapidité de mise à disposition des résultats.

### **Réforme de l'enquête annuelle sur les salaires (SES)**

Au travers de l'enquête annuelle sur les salaires (Enquête sur la structure et la répartition des salaires - SES), la DG Statistique peut mesurer les effets des caractéristiques individuelles et de l'entreprise sur la rémunération. Pour y parvenir, la DG Statistique combine des fichiers administratifs avec des interrogations directes. Ces deux formes couvrent chacune environ la moitié des variables demandées.

Ce projet a pour but de réduire la part de l'interrogation directe par l'exploitation accrue des bases de données administratives. Cela permettrait non seulement de réduire la charge administrative pour les entreprises mais aussi de répondre à des demandes concrètes des utilisateurs de combler des lacunes existantes dans la population statistique. Enfin, ce projet entre dans le cadre des réformes actuellement en chantier au niveau européen, notamment la future intégration du règlement SES au FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics). Cette intégration entraînera en effet des obligations supplémentaires auxquelles il sera difficile de satisfaire au moyen d'une interrogation directe.

### **Réforme de la statistique des coûts de la main-d'œuvre (LCS) :**

La statistique quadriennale des coûts de la main-d'œuvre fournit les coûts salariaux totaux pour les employeurs. Elle est réalisée par enquête auprès des entreprises et par utilisation de données issues de sources administratives notamment de l'ONSS.

En 2016, l'utilisation d'autres sources administratives pour élaborer cette statistique a été étudiée. Il s'agit des autres sources suivantes : la Déclaration multifonctionnelle DmfA de l'ONSS et de l'ONSSAPL, Belcotax et Biztax du SPF Finances. En 2017 et 2018, il s'agira d'utiliser les informations issues de ces autres sources administratives afin d'améliorer la qualité de la statistique et de réduire la collecte de données auprès des entreprises. Les données de LCS 2016 seront publiées avant la fin de l'année 2018.

### **Réforme de l'enquête sur les emplois vacants (JVS) :**

La statistique trimestrielle sur les emplois vacants fournit le taux trimestriel d'emplois vacants dans les entreprises selon les secteurs d'activité, l'intérim et la taille des entreprises. Elle est actuellement réalisée par enquête (Websurvey) auprès des entreprises.

En 2016, divers travaux ont été entrepris en vue :

- d'adapter le plan d'échantillonnage;
- d'analyser la possibilité de simplifier l'enquête ;

- de changer la fréquence de l'enquête en interrogeant les entreprises une fois par an au lieu de quatre fois.

Pour cela, il s'agira d'exploiter les données sur les offres d'emplois disponibles dans les services publics régionaux de l'Emploi. Les travaux d'analyse se poursuivront en 2017.

Plusieurs objectifs sont envisagés à partir de 2018 :

- calculer la statistique sur l'ensemble du trimestre et non plus seulement au milieu du trimestre ;
- réaliser l'enquête un trimestre sur quatre, ce qui permettra de réduire la charge de réponse des entreprises ;
- améliorer ainsi la cohérence des résultats avec les publications faites par les services publics régionaux de l'Emploi.

Des informations seront fournies sur les canaux de recrutement informels des entreprises (extérieurs aux services publics régionaux de l'Emploi). La mise en place d'un ensemble d'outils de webscraping est par ailleurs envisagée en vue d'améliorer la qualité des données. Il s'agirait de récupérer régulièrement les offres d'emploi sur plusieurs sites agrégateurs d'offres. Une étude doit être préalablement menée pour évaluer la pertinence de cette méthode pour la statistique.

Les autorités statistiques régionales ont introduit une demande d'insertion de questions sur les canaux de recrutement et les difficultés de recrutement dans l'enquête. Cette demande sera examinée dans le cadre du programme intégré 2017 de IIS.

#### **Amélioration de l'enquête EU sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) :**

L'enquête annuelle EU-SILC fournit des données sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale, le travail, le logement, l'éducation, la santé, l'intégration sociale à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année qui suit sa réalisation.

De 2015 à 2019, un plan d'action pour améliorer l'enquête EU-SILC est en cours d'élaboration. Il s'agit :

- de développer l'utilisation de sources administratives (impôt des personnes physiques, déductions fiscales liées aux jeunes enfants, banque carrefour de sécurité sociale, Belcotax) ;
- d'étudier l'application de « small area estimation » afin de permettre de fournir des résultats au niveau régional et provincial.

Ces améliorations seront implantées progressivement en 2018. A partir de 2019, il est prévu de réaliser le panel EU-SILC sur 6 ans (et plus sur 4 ans).

#### **Réforme de l'enquête sur les voyages effectués par la population résidant en Belgique :**

En 2017, il est envisagé de tirer un échantillon de ménages différents tous les trimestres afin d'améliorer le taux de réponse, au lieu d'interroger les mêmes ménages chaque trimestre.

#### **Réforme de l'enquête sur les forces de travail (EFT):**

L'enquête sur les forces de travail (EFT) fournit des informations sur les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs au sein de la population en âge de travailler (15 ans et plus). Elle fournit des résultats 13 semaines après la période de référence. Ses résultats ont de nombreuses applications dans le suivi de la politique relative au marché du travail.

En 2015, la Direction générale Statistique a lancé un processus de réforme de l'EFT, en exécution d'un programme de modernisation européen des statistiques sociales.

Dans une première phase (2017), la réforme de l'EFT comporte les éléments suivants:

- Passage à un panel rotatif infra-annuel;
- Passage d'une interrogation unique à une interrogation répétée (2 trimestres oui, 2 trimestres non, 2 trimestres oui) ;
- Nouvelle méthode de collecte des données: internet sera beaucoup plus utilisé pour les interrogations (CAWI) et l'interrogation par téléphone (CATI) est aussi envisagée pour certains groupes cibles ;
- Application de l'approche par phases (wave approach): afin de réduire la charge de réponse et le coût de l'enquête, certaines questions ne seront posées que lors de la première interrogation et non lors des interrogations de suivi. Il s'agit de questions relatives aux variables structurelles, à savoir des variables qui changent moins vite comme, par exemple, les raisons de choisir le travail à temps partiel.

La nouvelle méthode de collecte des données a été testée au quatrième trimestre 2016 au moyen d'une étude pilote menée à grande échelle. Cette étude avait pour objectif, d'une part, de tester les aspects organisationnels et techniques de la nouvelle approche et, d'autre part, d'obtenir une indication de l'impact de la réforme sur les indicateurs clés.

Par ailleurs, une marge sera dégagée pour revoir en profondeur la méthode de calibrage afin de l'adapter au nouveau panel et à l'application de l'approche par phases (wave approach).

#### **Statistiques d'état civil:**

L'analyse des données du Registre national et des bulletins d'état civil continue à propos des naissances vivantes et des décès de moins d'un an afin d'identifier les complémentarités entre les deux sources. Dans ces deux cas se passer des bulletins d'état civil n'est pas envisageable dans l'immédiat.

#### **Réforme des statistiques démographiques :**

Après avoir consolidé les statistiques démographiques pour la période 2013-2016, la DG Statistique veut, au cours de l'année 2017, élargir et enrichir ces statistiques. L'accent sera mis sur des thèmes comme les ménages et l'origine.

#### **Préparation du Censur 2021 :**

Le Censur 2011 a pour la première fois été axé sur l'utilisation et le couplage des bases de données administratives existantes ou à créer : le registre national, le cadastre, la Banque Carrefour des entreprises, la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, les données des Communautés concernant l'enseignement,... Il ne s'agit plus de la réalisation d'une enquête exhaustive auprès de tous les citoyens. Trois task forces thématiques concernant la démographie, l'enseignement et les logements ont travaillé sur le contenu du Censur, sur la création de variables pour répondre aux besoins européens et aux besoins belges, sur le couplage à d'autres banques de données ou à des enquêtes. Des résultats sont fournis pour répondre aux besoins européens (107 cubes ont été élaborés) et belges concernant la population, les logements, l'enseignement, les aspects socio-économiques,... Ces résultats sont publiés sur le site web consacré au Censur 2011 et sont disponibles en open data. Les résultats récents concernent une étude sur les propriétaires de nouveaux logements, les agglomérations suivant la définition d'Eurostat, la distance par rapport au lieu de travail.

En 2017, la préparation du Censur 2021 débutée en 2016 se poursuivra. Il s'agit de prendre les premiers contacts avec les fournisseurs de données. Une collaboration concernant les données de l'enseignement a été approuvée dans le cadre du programme intégré 2017 de l'IIS.

Il s'agit ensuite de préparer et d'introduire les demandes d'accès aux banques de données administratives permettant de réaliser le censur (procédure auprès de la Commission de la protection de la vie privée notamment). Si l'accès de celles-ci est obtenu auprès des divers fournisseurs de données dans les meilleurs délais, le Censur pourrait être produit selon une fréquence plus grande que tous les dix ans. Un délai de 27 mois après la fin de la période de référence est estimé nécessaire pour fournir les premiers résultats du Censur.

## **6.4 Autres travaux**

---

Une analyse portant sur la **population âgée de 55 ans** a débuté en 2016. Ce travail s'appuie sur les recommandations des Nations Unies (Commission Economique pour l'Europe, 2016) relatives aux publications de statistiques sur le vieillissement. L'objectif est ici double :

- Mettre à disposition du public un ensemble complet de données socio-démo-économiques fiables sur le vieillissement.
- Proposer une analyse descriptive synthétique illustrée par des graphiques. Les données regroupées sont présentées, quand cela est possible, par groupes d'âges quinquennaux, par sexe, par régions. La démographie, la santé et la vie active sont les trois grands thèmes abordés.

# 7 Statistiques Économie & prix

## 7.1 Introduction

### La Direction thématique Prix & Entreprises

La Direction thématique (TD) Prix et Entreprises établit l'indice des prix à la consommation et l'indice santé. Elle établit également l'indice des prix à la consommation harmonisé (HICP) permettant des comparaisons internationales. Toujours dans le cadre des obligations européennes sont également calculés différents indicateurs conjoncturels basés sur les prix : l'indice des prix des logements, l'indice des prix à la production dans l'industrie, dans la construction et dans les services. La DT Prix et Entreprises livre également à Eurostat les données pour le calcul des parités du pouvoir d'achat entre les pays. Elle assure par ailleurs le secrétariat de la Commission de l'Indice elle exécute les programmes de travail annuels qui sont établis chaque année par ladite Commission. Deux outils informatiques ont été mis au point : l'index-search et le calculateur de loyer, outils qui sont largement utilisés par le public.

La DT Prix et Entreprises intègre également les données de scanning des prix dans le calcul de l'indice des prix à la consommation dans le but d'assurer une meilleure représentativité de l'indice.

En dehors des statistiques de prix, la DT Prix et Entreprises fournit également des statistiques basées sur les données des entreprises. Les résultats produits sont des statistiques à court terme (mensuelles ou trimestrielles) et des statistiques annuelles.

L'industrie, la construction, le commerce et les services sont les secteurs couverts par la DT Prix et Entreprises. Les statistiques à court terme permettent de dégager des indices de l'évolution conjoncturelle de ces secteurs. Les statistiques annuelles portent sur la structure des entreprises et permettent de suivre les évolutions structurelles de l'économie.

La DT Prix et Entreprises produit des statistiques de qualité dans des délais raisonnables tout en réduisant la charge administrative des entreprises. Ce défi se réalise aussi en tenant compte des réformes voulues par l'Europe (projet FRIBS) et en développant une collaboration accrue avec les Régions dans le cadre de l'IIS.

### Le service des bases de données Entreprises

Le Service Base de données Entreprises établit le registre des unités statistiques (unités locales, entreprises et groupes d'entreprises) et participe à la construction du registre européen des groupes d'entreprises (EGR). Le service fournit par ailleurs des statistiques concernant les assujettis à la TVA et la démographie des entreprises (naissances, décès,...).

## 7.2 Travaux récurrents

Les statistiques récurrentes relatives aux prix et aux entreprises sont présentées en annexe.

Quelques commentaires figurent ci-dessous concernant certaines des statistiques récurrentes.

### Direction thématique Prix & Entreprises

La statistique **Indice médical** n'était plus produite depuis 2012. Un nouvel Arrêté Royal est paru et l'indice médical est à nouveau produit depuis 2016 en statistique récurrente

L'**indice des prix à la consommation et l'indice santé** font l'objet d'actualisations annuelles depuis 2015.

Cinq enquêtes participent à la construction d'une seule statistique : les **Parités de pouvoir d'achat**. Les données collectées sont envoyées à Eurostat qui prend en charge le calcul de la statistique et la publication des résultats. Il s'agit des enquêtes suivantes :

- Parités de pouvoir d'achat: enquête Capital Goods (comprend Construction-en base annuelle et Biens d'équipement en base bisannuelle) ;
- Parités de pouvoir d'achat: enquête Salaire ;
- Parités de pouvoir d'achat: enquête loyers ;
- Art. 64 statut fonctionnaires européen: enquête Loyer dans les agences immobilières (EARS) ;
- Parités de pouvoir d'achat: enquête Biens de consommation.

L'**indice des prix à la consommation harmonisé** regroupe différents produits statistiques, à savoir :

- L'indice des prix à la consommation harmonisé à taux de taxation constants (IPCH-TC) ;
- L'IPCH des prix administrés (IPCH-PA) (HICP AP) ;
- HICP Flash estimates : il s'agit de la statistique précédente (IPCH) dont les résultats sont publiés deux jours avant la fin du mois de référence ;
- House Price Index (HPI) et Owner occupied housing index (OOH).

Différents **indices des prix à la production** sont élaborés, à savoir :

- L'indice des prix à la production dans l'industrie est calculé mensuellement. Une procédure d'élargissement de l'échantillon a été lancée en 2016 et sera opérationnelle en 2017.
- L'indice des prix à la production dans la construction (OPC) remplace l'indice mensuel du coût des matériaux de construction et est calculé trimestriellement.
- L'indice des prix à la production pour les services (IPPS) est calculé trimestriellement. Une rotation est en préparation : les entreprises qui répondent depuis longtemps seront remplacées par d'autres. Le travail de sélection a débuté en septembre 2016.

L'**enquête annuelle structurelle des entreprises (ESE)** comprend en 2016 (période de référence 2015) les cadres effectués tous les 5 ans pour l'ICN (achats, chiffre d'affaires, investissements dépenses courantes pour la protection de l'environnement). Quelques ajouts et suppressions dans les formulaires principaux d'ESE ont été demandés par la Banque nationale de Belgique (BNB) et le Bureau fédéral du Plan (BFP). Une adaptation des variables est requise pour le projet européen FRIBS afin d'avoir plus de consistance entre diverses statistiques. Des ajustements des formulaires seront également nécessaires afin de s'aligner avec les nouveaux schémas des comptes annuels.

### **Service des bases de données Entreprises**

Le service des bases de données Entreprises établit le registre des entreprises et présente des statistiques régulières sur les entreprises assujetties à la TVA, notamment sous forme de cubes permettant un suivi annuel et mensuel.

Le **nombre annuel d'assujettis à la TVA** est désormais disponible 9 mois après la période de référence. Certaines demandes statistiques des utilisateurs, introduites auprès de l'ex-Comité de Coordination statistique, ont fait l'objet d'une prise en charge par la DGS de manière récurrente. Il s'agit notamment de l'établissement de taux de survie pour les primo-assujettis TVA et de l'ajoute de la dimension « emploi » pour les résultats annuels relatifs aux assujettis TVA.

A partir de 2016, des statistiques sur la **démographie des entreprises** seront produites de manière régulière. La démographie des entreprises fournit des informations sur l'activité, l'emploi et la forme légale des entreprises actives en Belgique. On construit les entreprises à partir des unités légales pour lesquelles une activité économique a été détectée au moins un jour durant l'année sur base des fichiers administratifs (ONSS, TVA, comptes annuels,...). Celles-ci correspondent le plus souvent à une unité légale unique, mais dans certains cas, il est nécessaire d'effectuer un regroupement pour satisfaire la définition européenne notamment en ce qui concerne l'autonomie. Cette statistique fournit également les naissances et les morts économiques en Belgique.

## **7.3 Développements: Projets en cours et nouveaux projets**

---

### **Direction thématique Prix & Entreprises**

L'**indice des prix à la consommation** est, depuis 2014, un indice en chaîne. Il est ainsi possible d'effectuer des adaptations annuelles au panier et au calcul, afin de pouvoir mesurer l'inflation de la manière la plus fiable possible au fil du temps. La Commission de l'Indice établit chaque année un programme de travail en concertation avec la DT Prix et Entreprises et ce programme est transmis pour avis au Ministre de l'Economie. Le prochain programme de travail sera rédigé en février 2017. Il sera ensuite mis en œuvre par l'administration.

A partir de 2017 l'**Indice des prix à la consommation harmonisé**, publiera des résultats à un niveau plus détaillé.

Différents projets seront menés dans le cadre de la collecte des prix pour l'indice des prix à la consommation ou l'indice des prix à la consommation harmonisé :

- Augmentation du nombre de groupes COICOP pour lesquels des données scannées des supermarchés sont utilisées ;
- Examiner si les données scannées des détaillants d'électronique et des magasins de vêtements peuvent être utilisées comme une source de collecte des prix ;
- Développer une application tablette qui pourra être utilisée pour la collecte locale de prix ;
- Examiner si le webscraping peut être utilisé comme source de collecte de prix.

Le projet "House transaction data HPI" a pour objectif le développement d'un **indicateur des prix de vente de maisons**, afin de mesurer l'évolution du nombre de transactions et la valeur de ces transactions. Une étude préalable concernant le développement d'un indicateur des prix de vente de maisons est à fournir fin septembre 2017.

Un autre projet concerne l'extension de l'échantillon européen de l'**indice des prix à l'importation**. L'indice des prix est calculé pour certains secteurs. Eurostat demande d'adapter les secteurs et de sélectionner des entreprises dans ces nouveaux secteurs. La finalisation de ce projet est prévue pour la fin 2017.

La DT Prix et Entreprises contribue au projet **profiling** et au projet **FRIBS** européens présentés ci-dessous

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme intégré de l'IIS, deux projets relèvent du domaine de la DT Prix et Entreprises.

- Amélioration de la qualité des **statistiques de la TVA**.
- Reprise de la responsabilité de l'organisation de l'**enquête annuelle auprès des exploitants de salles de cinéma** & du 'calcul de la statistique de la fréquentation des cinémas' par les régions, étant donné que cette compétence relève des régions et qu'il ne s'agit pas d'une obligation européenne (programme 2018).

## Service des bases de données Entreprises

Le lien entre la démographie des entreprises et les statistiques structurelles des entreprises (SBS) est important: la statistique de démographie d'entreprises constitue en fait l'annexe 9 du règlement européen de SBS. Par suite du règlement européen sur les unités statistiques, l'univers SBS est à mettre en conformité avec les nouvelles unités statistiques entreprises (peut-être différentes des unités légales) pour juin 2020.

Le service participe au projet de la construction progressive du registre européen des **groupes d'entreprises** (Frame EGR).

Le **projet profiling** poursuit l'analyse des grands groupes d'entreprises actifs en Belgique. Le profiling est une méthode d'analyse de la structure des groupes pour établir les unités statistiques entreprises à l'intérieur de ceux-ci. La partie du projet profiling dénommée desktop profiling est axée sur l'analyse à partir de tous les documents disponibles sur le groupe à analyser en vue d'identifier ses entreprises et les variables clés y relatives. Le desktop profiling ne nécessite pas une visite sur place du groupe.

La **mise en conformité du registre des entreprises** dans le cadre du projet européen FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics) consiste à adapter le contenu de notre registre d'entreprises en vue de contribuer à l'amélioration des échanges des données sur groupes d'entreprises avec Eurostat, les autres INS et les banques centrales.

## 7.4 Autres travaux

---

### Direction thématique Prix & Entreprises

La DT Prix et Entreprises anime un groupe de travail de l'ICN sur les **indices des prix à la production** dans l'industrie et pour les services. Le groupe de travail examine l'évolution des indices ainsi que la couverture de certains prix dans différents secteurs d'activité économique.

### Service des bases de données Entreprises

Les travaux d'**harmonisation des registres d'entreprises** DBRIS (DG Statistique) et NAD (BNB) seront poursuivis. Ces travaux ont permis de rapprocher sensiblement les méthodologies des institutions ICN. Les codes d'activités économiques NACE sont maintenant harmonisés à plus de 99 %.

## 8 Statistiques Territoire & environnement

### 8.1 Introduction

---

La direction thématique (DT) Territoire est responsable de la production de plusieurs statistiques sur le territoire. Ces statistiques sont produites à partir de données administratives et d'enquêtes.

Les statistiques produites par la DT Territoire concernent notamment des statistiques sur agriculture, le transport, l'immobilier et l'utilisation du sol, l'environnement et les déchets, le climat, les accidents de la route, l'urbanisation, etc.

Des efforts constants sont faits pour produire plus de résultats fiables dans des délais plus courts et à charge administrative réduite.

### 8.2 Travaux récurrents

---

Les statistiques récurrentes produites par la DT Territoire sont présentées en annexe.

Pour la **structure des exploitations agricoles**, des données seront à communiquer à Eurostat en décembre 2017. Ces données sont élaborées à partir de l'enquête agricole réalisée en 2016 et de données administratives.

La statistique quinquennale sur les **plantations fruitières** sera produite en 2017.

Pour l'établissement de la statistique mensuelle et annuelle de **l'activité dans l'industrie laitière**, des questions sur la transformation laitière à la ferme et sur les parts du lait de consommation, beurre et crème, fromage et autres ont été ajoutées à l'enquête agricole trisannuelle en remplacement de la source administrative qui n'est plus disponible suite à la suppression des quotas laitiers.

Un nouveau règlement européen concernant le **transport aérien** visant à élargir le champ de la statistique est attendu dans les années à venir.

Les statistiques sur les **prix de l'immobilier** seront désormais produites d'une manière régulière à partir de l'année 2017. Le prix des terrains à bâtir sera à nouveau disponible.

### 8.3 Développements: projets en cours et nouveaux projets

---

Un projet est en cours concernant la **main-d'œuvre agricole et les salaires**. Il vise à utiliser des données de la Banque carrefour de la sécurité sociale. Les premiers résultats seront disponibles en 2018.

Un autre projet a pour but de réduire la charge administrative pour la statistique sur les **activités dans l'industrie laitière** en supprimant l'interrogation des petits utilisateurs (comme les boulangers). L'arrêté royal doit être modifié pour que cette modification puisse aboutir.

De même, on envisage également de réduire la charge administrative pour la statistique des **permis de bâtir** en utilisant le système d'encodage en ligne de l'administration flamande (pour les communes couvertes en région flamande) et en généralisant l'encodage en ligne des autorisations de bâtir pour le reste du pays.

Pour **Urban Audit** ; il s'agit de préparer des statistiques sur les 11 villes les plus importantes et leur banlieue (fin prévue en juin 2018). Pour cette édition, Eurostat demande une contribution visant l'amélioration de la méthodologie. Il s'agit de :

- Tester les définitions harmonisées européennes dans le Glossaire ;
- Comparer les méthodologies nationales avec les définitions européennes ;
- Fournir des recommandations pour améliorer le Glossaire.

La **statistique des accidents de la circulation** fera l'objet d'un alignement avec les standards européens. Le développement de nouveaux produits, obtenus par couplage entre la base de données des accidents de la circulation et d'autres bases de données, sera étudié.

## 9 Diffusion

### 9.1 Introduction

---

Le service Diffusion assure la diffusion et la communication des chiffres collectés.

Le site internet <http://Statbel.fgov.be> est le principal outil de diffusion. Ce dernier fait office de norme dans le paysage statistique public belge. Statbel donne accès à toutes les statistiques produites par la DG Statistique. L'application be.STAT est un outil important du site internet. Elle permet aux utilisateurs d'établir eux-mêmes des statistiques sur mesure à partir des données du Datawarehouse. Par ailleurs, le portail Open Data assure la réutilisation de statistiques. Un outil de visualisation, qui génère des cartes et des graphiques dynamiques à partir de be.STAT, a été ajouté en 2013. Parmi les autres applications disponibles sur Statbel, il convient de citer le calculateur de loyer et l'index search. Les résultats du Census 2011 sont compilés sur un site internet distinct: <http://www.census2011.be>.

La diffusion doit être transparente et taillée sur mesure pour les utilisateurs. Le service utilise dès lors divers outils de communication : communiqués de presse, newsletter et médias sociaux.

### 9.2 Travaux récurrents

---

Le service diffusion effectue les tâches suivantes :

- Contribuer au **planning de la communication et de la diffusion** en concertation avec les autres services de la DG Statistique (planning, communication, fournisseurs de données).
- Le **site Statbel** : diffusion quotidienne de chiffres sur le site internet + préparation de tableaux et de textes pour publication en ligne en concertation avec les producteurs de données de la DG Statistique.
- **be.STAT**: création et mise à jour de tableaux présentés à titre d'exemple et reprenant les principaux chiffres.
- **Portail Open Data**: mise à disposition de nouveaux sets de données dans les formats spécifiques à l'open data afin de faciliter leur réutilisation.
- **User support**: soutien apporté aux journalistes et autres utilisateurs qui posent des questions sur nos statistiques et nos chiffres.
- **Publications**: la compilation, la rédaction finale et la mise en page des publications papier annuelles, les *Chiffres clés* de la Belgique et les *Chiffres clés de l'agriculture* (foire agricole de Libramont) ainsi que la série de publications électroniques '*Analyses*'. Egalement, la numérisation de la collection de publications et de brochures papier.
- **Communiqués de presse**: coordination + rédaction finale des communiqués de presse afin d'apporter un soutien aux diffusions importantes mais aussi communication de nos statistiques à l'occasion de journées mondiales thématiques de salons et d'autres événements importants.
- **Newsletter** : rédaction et diffusion d'une newsletter hebdomadaire.
- **Médias sociaux**: communication de toutes les diffusions sur les médias sociaux.

### 9.3 Développements: projets en cours et nouveaux projets

---

#### Nieuwe website Statbel

Le site « Statbel.fgov.be » est le principal outil de diffusion de la DG Statistique. Le site Statbel a été mis en ligne en 2009. On observe une énorme évolution depuis lors, surtout sur le plan technologique (internet mobile, smartphones et tablettes, plus grande largeur de bande, etc.). On utilise désormais internet autrement (web 2.0, médias sociaux, audiovisuel)... L'environnement évolue de plus en plus vite et les médias en ligne doivent pouvoir s'adapter rapidement. Un nouveau site internet est dès lors créé afin de répondre à la fois aux besoins des utilisateurs et aux objectifs de la DG Statistique.



## **L'application be.STAT**

Une nouvelle version conviviale de l'application be.STAT a été lancée en 2016. Elle permet aux utilisateurs d'établir eux-mêmes des statistiques sur mesure à partir des données du Datawarehouse. De nouvelles fonctionnalités sont ajoutées régulièrement afin que l'application réponde encore mieux aux besoins des utilisateurs.

### **Visualisations de données**

Les visualisations de données sont la manière la plus claire et la plus efficace de communiquer des chiffres au grand public. Les infographies et les visualisations interactives sont dès lors de plus en plus utilisées tant sur le site internet que dans d'autres outils de communication. Deux outils sont utilisés à cet effet et actuellement développés davantage afin de les intégrer dans le nouveau site internet ainsi que dans d'autres canaux de communication.

### **Calendrier de diffusion**

Un calendrier existe déjà pour une partie de la production de la DGS. Celui-ci sera élargi à un plus grand nombre de statistiques à partir de 2017.

### **Résultats au niveau communal**

Une application web sera développée afin d'offrir des visualisations de données au niveau communal. A partir de ces visualisations, les données sous-jacentes pourront aisément être téléchargées par l'utilisateur.

# 10 Support à la production statistique

## 10.1 Programmes et planning

---

### Publication d'un programme de travail

A partir de 2017, la DG Statistique publiera un programme de travail, tout comme le feront les autres autorités statistiques de l'IIS, et ce, afin de permettre une coordination entre les différents programmes. Il conviendra également d'établir des rapports d'exécution de ce programme.

## 10.2 Suivi exécution et qualité

---

### Un système d'information de gestion (MIS – Management Information System)

Un système d'information de gestion doit :

- Contenir l'ensemble des objets «macro» nécessaires au management ;
- Être géré de manière rigoureuse ;
- Constituer la source authentique, utilisée dans toutes les applications de la DGS ;
- Etre facile à utiliser, en consultation par tous, en écriture par les gestionnaires ;
- Comporter pour chaque objet toutes les informations requises pour le management.

Le système d'information de gestion (MIS) est une petite **base de données**,

- gérée de manière centralisée,
- composée de tables relatives à chaque objet (sources, processus, statistiques, produits),
  - o reliées entre elles,
  - o comportant chacune les informations de base nécessaires, et
  - o renvoyant, via des liens, à tous les documents de gestion (analyses business, questionnaires d'enquêtes, datasets concernés, ...),
- en lien avec les sources d'information existantes que sont les métadonnées et le planning global,
- développée avec un logiciel ad hoc souple et aisé à utiliser.

### Sources, processus et produits statistiques

Une **description** des **sources** et des **produits statistiques** est prévue dans une base de « métadonnées » existante, qu'il faudra au besoin compléter et perfectionner.

Une description des **processus** est une tâche notablement plus complexe. Une ébauche de description existe implicitement via le « planning global », qui sera complétée en fonction des besoins de gestion, et qui devra être mise en liaison avec les autres objets.

### Normes et objectifs de qualité pour les produits statistiques

La DG Statistique dispose depuis quelques années d'indicateurs qualité des statistiques, couvrant toutes les dimensions (pertinence, exactitude, rapidité, clarté, cohérence). Ces indicateurs serviront de base à l'établissement de normes.

### Monitoring des processus

Le monitoring des processus (dans une logique d'audit interne) devra faire l'objet d'une réflexion approfondie, qui sera initiée en 2017.

Pour aller plus loin dans des guidelines pour l'évaluation des processus, il est envisageable de recourir à des mesures objectivables, qui pourraient être dérivées des travaux de l'ONU en matière d'évaluation des phases du GSBPM.

## 10.3 Datawarehouse

---

Divers développements et projets en cours visent à valoriser l'exploitation du datawarehouse du SPF Economie :

- **Données ouvertes** : mise à disposition du grand public de données agrégées, de nomenclatures, etc. en utilisant différents formats de fichiers (CSV, XLS, XML...), afin de faciliter la réutilisation des données publiées par la DG Statistique.
- **Normalisation des adresses des registres** dans le DWH (lien avec le projet « Best »).
- **Géocodage des adresses des registres** dans le DWH (Registre national, BCE, DBRIS...).
- En coopération avec l'équipe GIS (système d'information géographique) : création et chargement de **nouveaux découpages statistiques** dans le DWH (délimitation des îlots urbains...).
- Une nouvelle méthode de travail va être développée pour déterminer la composition des **secteurs statistiques** en termes d'adresses afin de pouvoir réduire le délai nécessaire pour produire des résultats statistiques par secteurs statistiques.
- Donner **accès au Datawarehouse du SPF Economie** aux membres de l'IIS. Ce projet sera mené dans le cadre du programme statistique intégré 2017 de l'IIS.
- **Développement de la coopération avec les autorités statistiques régionales** pour l'échange de métadonnées.

# 11 Annexe – Liste des statistiques produites de manière récurrente par la DG Statistique

## Explications

### Couverture:

T: Belgique, B: Région de Bruxelles-Capitale, V: Région flamande, W: Région wallonne, F: Communauté française, N: Communauté flamande, D: Communauté germanophone, Bf: COCOF, Bv: VGC, Bb: COCOM/GGC

### Ventilation spatiale:

NUTS0: Belgique, NUTS1: Régions, NUTS2: provinces, NUTS3: arrondissements, LAU2: communes, SS: secteurs statistiques

### Collecte:

C: Recensement (enquête exhaustive), S: Enquête par sondage, A: Exploitation de registre(s) administratif(s), R: Exploitation de base de données/Fichier/Registre non administratif (privé), P: Statistique primaire, D: Relevé direct d'informations (par exemple prix dans le commerce), B: Exploitation de big data, Z: autre

### Fréquence:

12: mensuelle, 4: trimestrielle, 2: semestrielle, 1: annuelle, 0,5: biennale, 0,33: triennale, 0,25: quadriennale, 0,2: quinquennale, 0,1: décennale

### Délais:

T+xD = T+x jours; T+xW = T+x semaines; T+xM = T+x mois, T+xY = T+x années + texte libre dans certains cas

### Développements:

Développements en cours ou prévus.

Nom	Contenu	Couverture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Collecte	Fréquence	Source	Délais	Développements Y/N
<b>Statistiques démographie et société</b>										
<b>Structure et mouvement de la population</b>	Caractéristiques de la population en début et milieu d'année (1er janvier et 1er juillet) + mouvement de la population selon différentes catégories d'événements: naissances, décès, immigrations, émigrations, changements d'état civil ou de nationalité	T	NUTS1	AR 14/11/2003 Loi 28/04/2003 Loi 05/09/2001 Loi 21/12/1994	Reg 862/2007	A	1	Registre national des personnes physiques	T+6M	Y
<b>Ménages et noyaux familiaux</b>	Population selon la composition des ménages	T	LAU2	-	-	A	1	Registre national des personnes physiques	T+12M	N
<b>Tables de mortalité et espérance de vie</b>	Taux de mortalité et espérance de vie par âge et par sexe	T	NUTS2	-	-	A	1	Registre national des personnes physiques	T+9M	N
<b>Mortalité maternelle</b>	Statistique annuelle du nombre de cas de mortalité maternelle	T	NUTS0	-	-	A	1	Bulletins statistiques de l'état civil: Modèle IIIC	T+24M	Y
<b>Migrations internes</b>	Flux de migrations internes à la Belgique entre les différents échelons spatiaux	T	LAU2	-	-	A	1	Registre national des personnes physiques	T+6M	N
<b>Migrations internationales</b>	Flux de migrations internationales relatifs à la Belgique entre les différents échelons spatiaux	T	LAU2	-	Reg 862/2007	A	1	Registre national des personnes physiques	T+6M	N
<b>Changements de nationalité</b>	Pertes et acquisitions de nationalité	T	NUTS1	-	Reg 862/2007	A	1	Registre national des personnes physiques	T+6M	N
<b>Naissances et fécondité</b>	Statistique annuelle de la fécondité	T	LAU2	AR 14/06/1999	Reg 205/2014 Reg 1260/2013	A	1	Exploitation de données fournies par les communautés sur base des bulletins d'état civil I	T+15M	N
<b>Mariages, divorces et cohabitation légale</b>	Statistiques annuelles de nuptialité et de divortialité	T	LAU2	AR 26/08/1966	Reg 205/2014 Reg 1260/2013	A	1	Registre national des personnes physiques	T+9M	Y
<b>Mortalité générale</b>	Statistique annuelle de la mortalité générale	T	LAU2	AR 26/08/1966	Reg 205/2014 Reg 1260/2013	A	1	Bulletins d'état civil (données fournies par les communautés) et Registre national	T+9M	N

Nom	Contenu	Couverture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Collecte	Fréquence	Source	Délais	Développements Y/N
<b>Causes de décès</b>	Statistique annuelle de mortalité par cause	T	NUTS1	AR 17/06/1999	Reg 328/2011 Reg 1338/2008	A	1	Exploitation de données fournies par les Communautés, sur base des bulletins d'état civil Modèle IIC et IID	T+24M	N
<b>Mortalité foeto-infantile</b>	Statistique annuelle de mortalité infantile et de mortinatalité	T	LAU2	AR 17/06/1999 AM 11/08/2000	Reg 205/2014 Reg 1260/2013	A	1	Exploitation de données fournies par les communautés sur base du bulletin d'état civil Modèle IID	T+15M	Y
<b>Emploi, chômage, marché du travail</b>	population en âge de travailler (15 ans et plus) classée en trois groupes (personnes occupées, chômeurs et inactifs), et données descriptives pour ces catégories	T	NUTS1	AR 10/01/1999	Reg 577/1998	S	4-1	Enquête: face to face / CAPI pour la première interrogation et CAWI/CATI pour les suivantes	T+13W	Y
<b>Indicateur trimestriel des emplois vacants</b>	Taux trimestriel d'emplois vacants dans les entreprises en Belgique et dans les Régions selon les secteurs d'activité et la taille des entreprises	T	NUTS1	-	Reg 19/2009 Reg 453/2008 Reg 1062/2008	S	4	Websurvey	T+70D	Y
<b>Education des adultes</b>	Participation de la population belge à l'apprentissage tout au long de la vie	T	NUTS1	-	Reg 1175/2014 Reg 823/2010 Reg 452/2008	S	0,2	Enquête papier + Websurvey	T+9M	N
<b>Formation professionnelle continue</b>	Efforts de formation des entreprises de 10 travailleurs et plus (à l'exception du secteur public)	T	NUTS1	-	Reg 1153/2014 Reg 822/2010 Reg 198/2006 Reg 1552/2005	S	0,2	Websurvey + enquête papier +	T+18M	N
<b>Revenus et conditions de vie</b>	Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, englobant des données transversales et longitudinales sur le revenu ainsi que sur le nombre de pauvres et d'exclus et sur la composition de ce groupe social	T	NUTS1	-	Reg 245/2015 Reg 67/2014 Reg 112/2013 Reg 1177/2003	S	1	Enquête: Face-to-face CAPI	T+9M	Y

Nom	Contenu	Couverture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Collecte	Fréquence	Source	Délais	Développements Y/N
<b>Revenus fiscaux</b>	Revenu total net imposable, revenu moyen imposable par déclaration, revenu médian par déclaration, revenu moyen par habitant	T	SS	-	-	A	1	Déclarations fiscales	T+24M	N
<b>Budget des ménages</b>	Structure des dépenses moyennes des ménages	T	NUTS1	-	Gent Agr	S	0,5	Enquête: face-to-face + carnet de dépenses avec possibilité Websurvey	T+9M	Y
<b>Occupation du temps</b>	Occupations quotidiennes des personnes	T	NUTS1	-	Gent Agr	S	0,2	Enquête auprès des ménages	T+12M	N
<b>Voyages effectués par la population belge</b>	Durée et motif du voyage, destination, type d'hébergement, moyen de transport utilisé et mode d'organisation du voyage, origine du voyageur	T	NUTS1	-	Reg 692/2011	S	4-1-0,33	Enquête: papier + Websurvey	T+6M	Y
<b>Utilisation des TIC et de l'internet auprès des ménages et des individus</b>	Utilisation des ordinateurs, d'internet, e-commerce, etc...	T	NUTS1	-	Reg 808/2004	S	1	Enquête papier + Websurvey	T+6M	N
<b>Coût de la main-d'œuvre</b>	Nombre total de salariés, nombre total d'heures travaillées, nombre total d'heures payées et coûts salariaux totaux dans les unités locales qui sont actives dans les secteurs NACE rev.2 B-N et P-S et qui appartiennent aux entreprises avec au moins 10 salariés	T	NUTS1	-	Reg 1737/2005 Reg 1726/1999 Reg 530/1999	A,S	0,25	Websurvey et sources administratives (venant principalement de l'ONSS)	T+22M	Y
<b>Indice du coût de la main-d'œuvre</b>	Mesure de l'évolution du coût de la main-d'œuvre	T	NUTS0	-	Reg 1216/2003 Reg 450/2003	A	4	Calculé à partir de données de l'ONSS	T+70D	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Structure et répartition des salaires</b>	Informations qualitatives propres à mesurer les effets que produisent sur la rémunération certaines caractéristiques, soit individuelles, soit liées à l'employeur	T	NUTS1	AR 17/02/2000	Reg 1738/2005 Reg 1916/2000 Reg 530/1999	A,S	1	Websurvey + exploitation de données de l'ONSS	T+18M	Y
<b>Census</b>	Données socio-économiques détaillées relatives à la population (ménages, emploi, formation, ...) et aux logements	T	SS	-	Reg 763/2008	A,P	0,1	Banques de données du SPF Finances, Registre national des personnes physiques, Cadastre des Logements, Banque carrefour des Entreprises, Banque carrefour de la sécurité sociale, données des communautés concernant l'enseignement	T+27M	Y
<b>Statistiques prix et entreprises</b>										
<b>Indice des prix à la consommation - Indice santé</b>	Indice des prix à la consommation; Indice santé (déduit de l'indice des prix à la consommation duquel on retire les carburants à l'exception du LPG, les boissons alcoolisées et le tabac)	T	NUTS0	AR 22/12/1967 AR 23/12/1993	-	D,S,Z	12	Enquête sur place par terminal portable (agents de l'indice), Enquête téléphonique, Enquête papier, Scannerdata, Internet, Brochures/catalogues, Enquêtes web (loyers)	T-1D	Y
<b>Indice médical</b>	Indice spécifique tenant compte de l'évolution des frais médicaux. Leur utilisation permet une adaptation des contrats d'assurance maladie non liés à l'activité	T	NUTS0	AR 18/03/2016 AR 01/02/2010	-	A	1	données (créances brutes et nombre d'assurés), certifiées par un auditeur, que les assureurs doivent communiquer trimestriellement à la FSMA	le 1 <sup>er</sup> jour ouvrable de juillet	N
<b>Indice des prix à la consommation harmonisé</b>	Indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen	T	NUTS0	-	Reg 792/2016	A,Z	12	Banque de données de l'indice des prix à la consommation / comptes nationaux	T+12D	Y



Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Indice des prix des logements résidentiels</b>	Evolution des prix des propriétés résidentielles neuves ou existantes	T	NUTS0	-	Reg 93/2013	A,S	4	Données de l'administration du cadastre sur les transactions immobilières, données de l'enquête téléphonique sur les prix à la production dans la construction	T+3M	Y
<b>Indice des prix des logements occupés par leur propriétaire</b>	Indice des prix des logements occupés par leur propriétaire	T	NUTS0	-	Reg 93/2013	A,S	4	Données de l'administration du cadastre sur les transactions immobilières, données de l'enquête téléphonique sur les prix à la production dans la construction	T+3M	N
<b>Parités de pouvoir d'achat</b>	Données destinées à Eurostat pour le calcul des PPA (biens de consommation, salaires dans la fonction publique, loyers, coûts dans la construction, prix de biens d'équipement, ... )	T	NUTS0	-	Reg 1445/2007	A,D,S ,Z	1	Source diverses	variable	Y
<b>Indice des prix à la production pour les services</b>	Evolution des prix à la production pour les services	T	NUTS0	AR 03/07/2012	Reg 1178/2008 Reg 1503/2006 Reg 1158/2005 Reg 1165/1998	S	4	Websurvey	T+3M	Y
<b>Indice des prix à la production dans l'industrie</b>	Indicateur conjoncturel qui permet de suivre l'évolution des prix à la production	T	NUTS0	AR 03/07/2012	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	R,S	12	Websurvey, enquête PRODCOM; enquête sur la structure des entreprises, données de la TVA; Internet	T+1M	Y
<b>Indice des prix à la production dans la construction</b>	Indice des prix à la production dans la construction pour la section F de la NACE	T	NUTS0	AR 03/07/2012	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	S	4	Websurvey	T+2M	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Indice des prix à l'importation dans l'industrie</b>	Evolution des prix pour les marchandises achetées à l'étranger et importées	T	NUTS0	AM 25/08/2011 AR 13/08/2011 AR 18/07/2008	Reg 275/2010 Reg 251/2009 Reg 250/2009 Reg 295/2008	S	12	Websurvey	T+2M	Y
<b>Indice de la production dans l'industrie, Indice de la production dans la construction</b>	Indicateur conjoncturel qui permet de suivre l'évolution de l'activité productrice	T	NUTS1	-	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	S	12	Prodcom + prix à la production + enquête sur la structure des entreprises	T+1M+25D	Y
<b>Indice des heures travaillées</b>	Indice des heures payées: heures effectivement prestées et heures rémunérées mais non prestées, comme les congés annuels, les jours fériés, les congés maladie, les temps de midi et le temps passé dans les transports	T	NUTS1	-	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	A	4	Données de l'ONSS	T+3M+15D	N
<b>Indice des salariés</b>	Indice du nombre de personnes occupées, basé sur l'ONSS et l'INASTI (salariés, indépendants et aidants)	T	NUTS0	-	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	A	4	Données de l'ONSS et de l'INASTI	T+2M+15D	N
<b>Indice de la masse salariale</b>	Salaires et traitements: sommes en espèces et avantages en nature versés aux personnes salariées, y compris les travailleurs à domicile, en rémunération de leur travail au cours de l'exercice comptable	T	NUTS0	NO TEXT LEG	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	A	4	Données de l'ONSS	T+3M+15D	N
<b>Indice du chiffre d'affaires dans l'industrie</b>	Chiffre d'affaires ventilé selon le marché intérieur et extérieur et aussi selon Eurozone et Non-Eurozone	T	NUTS1	-	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	A,P,S	12	Prodcom + TVA + Intrastat + enquête sur la structure des entreprises	T+2M+15D	N
<b>Indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail</b>	Evolution des chiffres d'affaires dans le commerce de détail	T	NUTS2	AR 12/10/2015	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	S	12	Websurvey	Provisoire: T+30D définitif: T+50D	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Production industrielle (Prodcom)</b>	Livraison en quantité et en valeurs selon la liste Prodcom	T	NUTS0	AR 28/02/2008	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	S	12	Websurvey	T+2M	N
<b>Chiffre d'affaires et investissements selon les déclarations à la TVA</b>	Investissements, en chiffres absolus et indices	T	NUTS2	-	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	A	4	Déclarations TVA	T+2M	Y
<b>Structure des entreprises</b>	Nombre d'entreprises par secteur, emploi, chiffre d'affaires, investissements, productivité	T	NUTS0	AM 25/08/2011 AR 13/08/2011 AR 18/07/2008	Reg 275/2010 Reg 251/2009 Reg 250/2009 Reg 295/2008	A,S	1	Websurvey, ONSS, TVA, comptes annuels	T+21M	Y
<b>Crédit à la consommation</b>	Evolution des crédits à la consommation	T	NUTS0	AR 30/12/1993	-	S	2	Websurvey auprès des établissements accordant les crédits	T+5M	N
<b>Exploitation des salles de cinéma</b>	Nombre de spectateurs, taille des complexes cinématographiques	T	NUTS2	AR 14/12/1999	-	S	1	Websurvey	T+7M	Y
<b>Etablissements d'hébergements collectifs touristiques</b>	Capacités d'accueil et la fréquentation (nuitées) des établissements d'hébergement	T	LAU2	AR 12/01/2015	Reg 692/2011	S	12	Websurvey	T+3M	N
<b>Utilisation des TIC dans les entreprises et pour l'e-commerce</b>	Connection internet, présence d'un site web, e-commerce, etc...	T	NUTS1	-	Reg 847/2007 Reg 808/2004	S	1	Websurvey + enquête papier	T+50J	N
<b>Démographie des entreprises</b>	Naissance, mort, survie des entreprises	T	NUTS3	-	Reg 251/2009 Reg 250/2009 Reg 295/2008	A,P	1	Banque carrefour des entreprises, impôt des Personnes Physiques, TVA, Banque carrefour de la sécurité sociale ONSS, registre agricole, compte annuel de la Banque nationale, Enquêtes	T+18M	Y

Nom	Contenu	Couverture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Collecte	Fréquence	Source	Délais	Développements Y/N
<b>Démographie des entreprises employant au moins une personne</b>	Démographie des entreprises employant au moins 1 personne (actif, naissance, mort, survie)	T	NUTS0	-	Reg 251/2009 Reg 250/2009 Reg 295/2008	A	1	Banque carrefour des entreprises, TVA, Banque de la sécurité sociale, ONSS, Registre agricole, Compte annuel de la Banque nationale	T+22M	N
<b>Entreprises à forte croissance et gazelles</b>	Démographie des entreprises à forte croissance (+10% sur 3 ans)	T	NUTS0	-	Reg 251/2009 Reg 250/2009 Reg 295/2008	A,P	1	Sources administratives et enquête	T+22M	N
<b>Faillites d'entreprises</b>	Faillites et pertes d'emplois selon les secteurs	T	LAU2	-	-	A	12	Tribunaux de commerce, registre des entreprises du SPF Economie	T+15D	N
<b>Evolution mensuelle des entreprises assujetties à la TVA</b>	Mouvements démographiques des assujettis TVA	T	NUTS1	-	-	A	12	Banque carrefour des entreprises, TVA	T+45D	Y
<b>Evolution annuelle des entreprises assujetties à la TVA</b>	Nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA	T	LAU2	-	Reg 295/2008 Reg 250/2009 Reg 251/2009	A	1	Banque-Carrefour des Entreprises, TVA	T+9M	Y
<b>Statistiques territoire et environnement</b>										
<b>Parc des bâtiments selon le Cadastre</b>	Caractéristiques des bâtiments	T	LAU2	-	-	A	1	Exploitation de données de l'Administration du Cadastre	T+1Y	N
<b>Occupation du sol selon le Cadastre</b>	Nombre de parcelles, superficie et revenu cadastral des différentes catégories de surfaces d'utilisation du sol	T	LAU2	-	-	A	1	Cadastre	T+9M	N
<b>Utilisation du sol</b>	Répartition des sols en bâtis non bâtis, agricoles	T	NUTS1	-	Gent Agr	A	1	Exploitation de données de sources diverses	T+6M	N
<b>Permis de bâtir</b>	Caractéristiques principales des bâtiments	T	LAU2	AR 03/12/1962	Reg 1165/1998	S	12	Enquête papier (via les communes)	T+3,5M	Y
<b>Mutations et prix de l'immobilier</b>	Prix moyen de vente des maisons, des villas, des appartements, des terrains à bâtir	T	LAU2	-	-	A	1	Exploitation de données de l'Administration du Cadastre	T+3M	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Grandes villes (Urban Audit)</b>	Informations diverses sur les villes principales	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+4M	Y
<b>Transport aérien</b>	Informations sur le nombre de passagers transportés, le nombre de vols et les marchandises transportées	T	NUTS0	-	Reg 437/2003	R	1	Exploitation de données fournies par les aéroports	T+1M	N
<b>Navigation intérieure</b>	Transport de marchandises sur les voies d'eau intérieures	T	NUTS0	-	Reg 1365/2006	A	4	Exploitation des données fournies par les gestionnaires des voies navigables	T+5M	N
<b>Transport maritime</b>	Evolution du nombre de navires de mer, de leur tonnage et de leur type, du nombre et du poids des marchandises, du type de cargaison, du continent d'embarquement ou de débarquement, du nombre de passagers...	T	NUTS2	-	Reg 1090/2010 Di 42/2009 Di 64/1995	A,R	4	Exploitation des données fournies par les douanes et les ports	T+5M	N
<b>Transport routier de marchandises</b>	Poids transportés, tonnes-kilomètres	T	NUTS0	AR 09/10/2014	Reg 1172/1998	S	1	Enquête papier auprès des transporteurs routiers	T+9M	N
<b>Transport par chemin de fer</b>	Transport de passagers et le transport commercial de marchandises (transport national, importations et exportations, transit, nature des marchandises transportées)	T	NUTS0	AR 13/06/2014	Reg 1192/2003 Reg 91/2003	A,R	1	Exploitation des données fournies par les transporteurs ferroviaires	T+1M	Y
<b>Parc des véhicules à moteurs</b>	Données concernant tous les véhicules immatriculés en Belgique (véhicules personnels, autobus et autocars, camions, tracteurs, véhicules spéciaux, motocyclettes) à la date du 1er août	T	LAU2	-	Gent Agr	A	1	Exploitation des données fournies par la DIV	T+1M	N
<b>Immatriculation de véhicules à moteur</b>	Données concernant tous les véhicules à moteur immatriculés en Belgique	T	NUTS2	-	-	A	12	Exploitation des données fournies par la DIV	T+15D	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Accidents de la circulation sur la voie publique avec morts ou blessés</b>	Information relative à tout accident sur la voie publique ayant entraîné des lésions corporelles	T	LAU2	-	Dec 704/1993	A	1	Exploitation des données fournies par la police et de formulaires complétés par les parquets	T+6M	Y
<b>Chiffres agricoles</b>	Superficies des cultures, cheptels animaux, main-d'œuvre agricole	T	variable	-	-	A, S, P	variable	Données administratives + enquêtes	divers	N
<b>Structure des exploitations agricoles</b>	Superficies cultivées, prairies, cultures permanentes; cheptel; autres informations diverses sur les terres, la main-d'œuvre, le statut de l'exploitation; divers aspects de la gestion et des autres activités de l'exploitation	T	NUTS1	AR 29/06/2014	Reg 1166/2008	C	0,33	Enquête papier / Web survey	T+7M	Y
<b>Plantations fruitières</b>	Informations sur les plantations de pommiers et de poiriers, en vue d'estimer le potentiel de production de ces espèces d'arbres fruitiers	T	NUTS0	AR 12/11/2002	Reg 1337/2011	S	0,2	Enquête papier	T+5M	N
<b>Estimation de la production de fruits et légumes</b>	Estimation de la production de fruits et de légumes sur base des données de rendement et de surface connues via l'enquête agricole de mai et de l'enquête sur les cultures horticoles	T	NUTS0	-	Reg 543/2009 Gent Agr	P	1	Exploitation de données de sources diverses	T+7M	N
<b>Estimation de la récolte et fermages en agriculture</b>	Rendement et production des cultures agricoles	T	NUTS2	AR 29/06/2014	Reg 543/2009	S	1	Websurvey + enquête papier	T+7M	N
<b>Prévision des productions intérieures brutes bovines et porcines</b>	Production intérieure brute d'animaux abattus	T	NUTS0	-	Reg 1165/2008	A	4 - 2	Exploitation de données de Sanitel + commerce extérieur	1/02/ et 1/09	N
<b>Cheptel bovin</b>	Cheptel bovin	T	NUTS0	AR 29/06/2014	Reg 1165/2008	C	1	Websurvey + enquête papier, Sanitel		N

Nom	Contenu	Couverture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Collecte	Fréquence	Source	Délais	Développements Y/N
<b>Cheptel porcin</b>	Cheptel porcin	T	NUTS0	AR 29/06/2014	Reg 1165/2008	C	1	Websurvey + enquête papier, Sanitel		N
<b>Animaux abattus</b>	Nombres et poids des animaux abattus dans les abattoirs, soumis à l'expertise et déclarés propres à la consommation	T	NUTS1	AR 17/03/2010 AR 05/11/1968	Reg 1165/2008	A	12	Exploitation des données de Sanitrace (Afsca)	T+2M	N
<b>Œufs à couvrir et poussins</b>	Nombre d'œufs et de poussins dans les écloséries	T	NUTS0	-	Reg 617/2008 Reg 1234/2007	A	12	Websurvey + enquête papier, données fournies par la Région flamande	T+1M	N
<b>Activité dans l'industrie laitière</b>	Quantité de lait et de crème récoltée et de produits fabriqués	T	NUTS0	AR 25/04/2013 AR 08/08/1997	Di 107/2003 Di 16/1996	S	12 - 1	Enquête mensuelle auprès des laiteries	T+45D (Eurostat)	Y
<b>Stock de vin et de moût de vin</b>	Quantité de vin stockée	T	NUTS0	AR 12/06/2012	Reg 436/2009 Reg 479/2008	S	1	Websurvey	T+4M	N
<b>Bilans d'approvisionnement agricoles</b>	Imports-exports-production, consommation humaine et animale	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Indice des prix agricoles et prix moyens</b>	Prix et indices de prix des produits agricoles et des consommations intermédiaires	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	4	Exploitation de données de sources diverses	T+45D	N
<b>Comptes macro-économiques de l'agriculture</b>	Plusieurs dimensions économiques dans la branche de l'agriculture	T	NUTS0	-	Reg 138/2004	A,R	?	Exploitation de données de sources diverses	Provisoire: Y-15D, Y+1M définitif: Y+9M	N
<b>Aquaculture</b>	Quantité et valeur des poissons pour la consommation humaine	T	NUTS0	-	Reg 762/2008	S	1	Enquête téléphonique	T+12M	N
<b>Pêche maritime</b>	Quantité et valeur des poissons déchargés dans les ports belges	T	NUTS0	-	Reg 1921/2006	A	12	Exploitation des données de la Région flamande	T+4M	N
<b>Sylviculture</b>	Production de bois, transformation, commerce	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Agriculture biologique</b>	Nombre d'agriculteurs biologiques, superficies cultivées, cheptels	T	NUTS1	-	Reg 834/2007	A,S,P	1	Certificateurs, régions et enquête sur la structure des exploitations agricoles	T+ 20M	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Ventes de pesticides</b>	Pesticides mis sur le marché (total) et pesticides utilisés par l'agriculture uniquement	T	NUTS0	-	Reg 1185/2009	A	1; 0,2	SPF santé publique pour les mises sur le marché, régions pour les utilisations	T+12M	N
<b>Génération de déchets par l'agriculture, la sylviculture et la pêche</b>	Production de déchets et traitement	T	NUTS0	-	Reg 2150/2002	A,S	0,5	Enquête papier Sources administratives	T+2Y	N
<b>Génération de déchets par les mines et carrières, l'industrie et la construction</b>	Production de déchets et traitement	T	NUTS0	-	Reg 2150/2002	A,S	0,5	Enquête papier Sources administratives	T+2Y	N
<b>Déchets générés par services</b>	Production de déchets et traitements	T	NUTS0	-	Reg 2150/2002	A	0,5	Données fournies par les Régions	T+2Y	N
<b>Génération de déchets par les ménages</b>	Production de déchets et traitement	T	NUTS0	-	Reg 2150/2002	A	0,5	Exploitation de données fournies par les Régions	T+2Y	N
<b>Déchets municipaux</b>	Production de déchets et traitement	T	NUTS1	-	Reg 2150/2002	A	1	Exploitation de données fournies par les Régions	T+1Y	N
<b>Déchets et retombées nucléaires</b>	Stockage, traitement et transport de déchets radioactifs, retombées radioactives	T	NUTS0	-	-	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+1Y	N
<b>Traitement, recyclage et élimination des déchets</b>	Quantité de déchets et mode de traitement	T	NUTS1	-	Reg 2150/2002	A	0,5	Exploitation de données fournies par les Régions	T+2Y	N
<b>Pollution de l'air</b>	Qualité de l'air, concentration de matières polluantes, ozone	T	NUTS0	-	-	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Climat</b>	Paramètres climatiques + évolution de la température et des précipitations	T	NUTS0	-	-	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+1Y	N



Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Eau de distribution publique</b>	Volume d'eau disponible pour la distribution	T	NUTS0	AR 15/12/1998 AM 21/04/1946	Reg 1158/2005 Reg 1165/1998 Reg 3924/1991	S	12	Enquête papier/ Websurvey	T+2M	N
<b>Emissions et épuration des eaux usées</b>	Pollution de l'eau de rivière et épuration des eaux usées	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	0,5	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Mer du Nord</b>	Eutrophisation de la mer du Nord	T	NUTS0	-	-	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Qualité des eaux de rivières</b>	Qualité des eaux de baignades	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+1Y	N
<b>Ressources et utilisations de l'eau</b>	Utilisation et provenance de l'eau douce	T	NUTS0	-	Gent Agr	A,R	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Biodiversité</b>	Indicateur mondial de menace sur la biodiversité	T	NUTS1	-	Gent Agr	A	?	Exploitation de données de sources diverses	T+1Y	N
<b>Budget des ménages pour l'environnement</b>	Dépenses des ménages pour les produits/services qui sont axés sur la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution et/ou autre dégradation de l'environnement	T	NUTS1	-	-	P	0,5	Calculé à partir de l'enquête sur le budget des ménages	T+1Y	N
<b>Activité du secteur environnemental</b>	Variables de base (démographie des entreprises, faillites, chiffre d'affaires, emploi) des secteurs économiques environnementaux (entreprises de recyclage, services aux entreprises)	T	NUTS0	-	Gent Agr	P	1	Calculé à partir l'enquête sur la structure des entreprises	T+2Y	N
<b>Délits contre l'environnement</b>	Civisme environnemental et activité policière dans ce domaine	T	NUTS0	-	-	A	1	Exploitation de données de sources diverses	T+1Y	N
<b>Dépenses environnementales des entreprises</b>	Argent dépensé sur les produits/services qui sont axés sur la prévention, réduction et l'élimination de la pollution et/ou autre dégradation de l'environnement	T	NUTS0	-	Reg 691/2011 Reg 58/1997	P,S	1	Enquête sur la structure des entreprises	T+2Y	N

Nom	Contenu	Cou- verture	Ventilation spatiale	Mandat belge	Mandat international	Col- lecte	Fré- quence	Source	Délais	Développe- ments Y/N
<b>Taxes environnementales</b>	Taxes liées à l'environnement	T	LAU2	-	Gent Agr	A	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N
<b>Dépenses des administrations pour la protection de l'environnement</b>	Dépenses sur les produits/services qui sont axés sur la prévention, réduction et l'élimination de la pollution et/ou autre dégradation de l'environnement	T	NUTS0	-	Gent Agr	A	1	Exploitation de données de sources diverses	T+2Y	N